



DELIB 08-2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 27 mars 2025 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 20/03/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-sept mars à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Nadège BOUYSSSE, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Cédric GARCIA, Jean-Luc IMART, Francis LEDOUX.

Pouvoir : Simon SAFFORES à Cédric GARCIA.

Absents : Adrien STOLDICK.

Secrétaire de séance : Evelyne ROUANET

La séance débute à 18h00 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

**Objet de la délibération : - BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DU RESULTAT DE
FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024**

Considérant que l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élève à la somme de **404 499.02€** en section fonctionnement et de **22 033.87€** en section investissement, Madame le Maire propose d'affecter :

- 404 499.02€ à l'article 002 en recettes de fonctionnement
- 22 033.87 € à l'article 001 en recettes d'investissement

Après délibération, le Conseil **APPROUVE** cette répartition.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET

